

# Ressources et Conditions de Vie

Une enquête de l'Insee  
du 1er février au 17 avril 2021



Insee Ministère de l'économie et des finances



- **Pouvez-vous chauffer votre logement ? Vous acheter des vêtements neufs lorsque les vôtres sont usés ?**
- **Êtes-vous régulièrement dans l'impossibilité de payer à temps votre loyer, vos mensualités d'emprunt ou vos factures d'électricité ou de gaz ?**
- **Êtes-vous en mesure de faire face à une dépense imprévue d'un montant de 1 000 euros ?**
- **À votre avis, quel est le revenu mensuel minimal dont vous devez absolument disposer pour finir le mois en subvenant aux dépenses courantes ?**
- **Sur une échelle allant de 0 à 10, quelle est votre satisfaction concernant la vie que vous menez ?**

Être pauvre, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. Mais la pauvreté n'est pas uniquement monétaire. On est pauvre aussi quand on ne peut pas atteindre certaines « normes » de consommation ou de confort. C'est ce que l'on appelle la pauvreté « en conditions de vie ». Pour mesurer ces différents critères, l'Insee réalise chaque année depuis 2004, l'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV). En 2021, la collecte a

lieu du 1<sup>er</sup> février au 17 avril.

## Mesurer la pauvreté en France et dans les autres pays européens

Le dispositif SRCV est la partie française d'une enquête menée dans toute l'Union européenne. Cette dernière sert de référence pour faire des comparaisons entre les États membres sur les conditions de vie et les inégalités.

L'enquête collecte notamment des données sur les revenus, la situation financière, mais aussi sur l'emploi, le bien-être ou la santé. Ces informations sont très utiles pour étudier la répartition des revenus, mieux comprendre les phénomènes de pauvreté ou d'exclusion sociale et évaluer l'efficacité des politiques publiques de lutte contre les inégalités.

Dans le contexte sanitaire actuel, connaître les conditions de vie financières et matérielles des Français est encore plus important. Cela permettra de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur la vie des Français et de le comparer à celui qu'elle a dans les autres pays européens.

Les précédentes enquêtes nous ont ainsi appris que :

- En 2019, 16,5 % des Européens vivent sous le seuil de pauvreté. **Avec un taux à 13,6 %, le niveau de la pauvreté en France se situe parmi les plus bas d'Europe.** À titre de comparaison, il s'élève à 14,8 % en Allemagne, 20,7 % en Espagne, 11,6 % en Finlande.
  - **En France en 2019, 11,1 % des ménages sont pauvres « en conditions de vie ».** Cela signifie qu'ils cumulent plusieurs difficultés parmi les suivantes : insuffisance des ressources, restrictions de consommation, retards de paiement, difficultés de logement. Par ailleurs, cette pauvreté touche davantage les familles monoparentales (27,5 %) et les personnes seules (17,5 %).
-